

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 74 (2012)
Heft: 11

Rubrik: ASETA ; Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Véhicules de levage : Utilisation et immatriculation

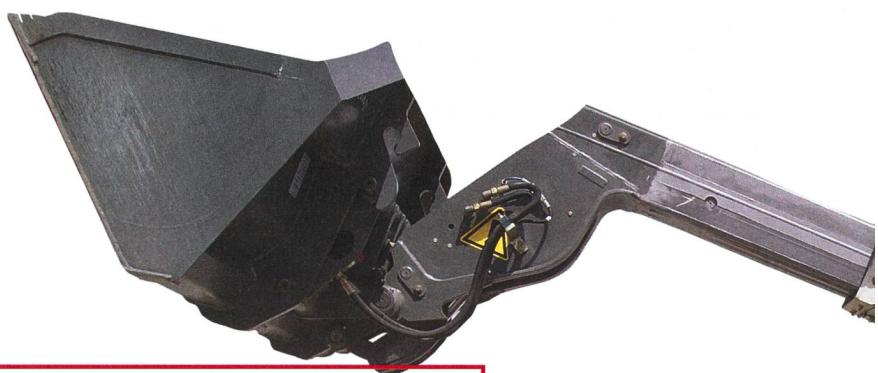
Les véhicules de levage sont utilisés de manière très variée dans une exploitation agricole. Cette appellation désigne tout à la fois les chariots télescopiques ou élévateurs, les chargeurs et les palettiseurs. Le but de leur utilisation est de faciliter le travail et de parvenir à une plus grande efficacité. Etant donné la grande diversité de fonctions de ces véhicules, nous abordons le thème de leur immatriculation correcte et appropriée.

Dominique Berner

Selon l'utilisation projetée, le véhicule est inscrit par l'Office de la circulation routière sous une catégorie et doté d'une plaque verte, bleue ou blanche. La dernière couleur serait adaptée à un chariot télescopique comportant les caractéristiques suivantes :

- largeur maximale de 2,55 mètres,
- poids à vide de 4000 kg,
- poids total maximal de 6000 kg.

En y ajoutant par exemple un attelage de remorque pesant 15 tonnes et une cabine aux normes homologuées par OCDE, la vitesse maximale peut s'élever à 30 ou 40 km/h.



Mon chargeur télescopique est un ...

	Véhicules agricoles				Véhicules exceptionnels*	Véhicules industriels	Chariot à moteur	Tracteur
	Chariot à moteur	Tracteur	Chariot de travail					
Vitesse	30 km/h	40 km/h	30 km/h	jusqu'à 40 km/h	30 km/h	30 km/h	30 km/h	40 km/h
Protection du conducteur	testé OCDE	testé OCDE	non	non	non	non	non	non
Charge remorquable	garantie du constructeur	garantie du constructeur	aucune	aucune	aucune	garantie du constructeur	garantie du constructeur	garantie du constructeur
Travaux	agricoles	agricoles	agricoles	tous	tous	tous	tous	tous
Permis de circulation	G	G40	G	G40 agricole F industriel	F	F **	F ***	
Plaques	vert clair	vert clair	vert clair	brun clair	bleu clair	fond blanc	fond blanc	
Remarques		toutes les conditions des directives 74/150 + 97/54 sont remplies	ne peut tracter que ses propres outils	ne peut tracter que ses propres outils	ne peut tracter que ses propres outils	soumis à la RPLP : possibilité de faire valoir le code 270	soumis à la RPLP	

* Chariots de travail qui, en raison de l'usage auquel ils sont destinés, ne remplissent pas les prescriptions (par exemple porte-à-faux avant, charges par essieu).

** La cat. G suffit pour des courses à caractère agricole.

*** La cat. G40 suffit pour les courses à caractère agricole.

RPLP Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations

Termes selon la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR)

« Sont réputés «voitures automobiles» tous les véhicules automobiles (art. 7 LCR) ayant au moins quatre roues. » (OETV art. 10)

Les «chariots à moteur» sont des voitures automobiles atteignant une vitesse maximale de 30 km/h (tolérance de mesure: 10 %), qui ne sont pas construites pour le transport de personnes. » (OETV art. 11, al. 2g)

« Les «tracteurs» sont des voitures automobiles à empattement court, construites pour tirer des remorques et n'ayant qu'un pont de charge réduit. » (OETV art. 11, al. 2h)

« Les «voitures automobiles de travail» sont des voitures automobiles avec lesquelles on n'effectue pas de transport de choses, mais qui ont été construites pour faire un travail et ne disposent que d'un pont de charge réduit pour l'outillage et le carburant. Leur moteur peut aussi bien servir à propulser le véhicule qu'à entraîner les engins de travail. » (OETV art 13, 1^{er} al.)

« Les «machines de travail» sont des voitures automobiles de travail dont la vitesse maximale dépasse 30 km/h, par construction. » (OETV art. 13, al. 3a)

« Ne tombent pas sous l'interdiction de rouler le dimanche et de nuit les véhicules agricoles » (OETV art. 91a, al. 1b) et « les tracteurs industriels, les chariots à moteur et les chariots de travail ainsi que leurs remorques, lorsque ces véhicules sont utilisés exclusivement pour des courses agricoles durant les heures d'interdiction de circuler. » (OETV art 91, al. 1e)



Recommandations

En amont, le client devrait réfléchir à l'utilisation du véhicule et s'y tenir le plus possible au moment de l'achat. Il peut éviter des mauvaises surprises en procédant à des vérifications rigoureuses. Ainsi s'assure-t-il notamment que le véhicule peut circuler dans la catégorie souhaitée. Il doit être particulièrement prudent lors de l'achat d'un véhicule d'occasion parce que le changement de catégorie n'est pas toujours possible a posteriori. Les équipements de sécurité tels la cabine de protection du conducteur et le dispositif de soutien sont à recommander dans tous les cas, même si les ne sont pas prévus par la loi.



En vue de développer son programme de formation, l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture cherche pour une date à convenir

monitrice/moniteur de conduite poids lourd (catégorie C camion)

Vos tâches

- Dispenser le cours de conduite G40 de manière autonome
- Collaborer à la reconnaissance de nouveaux sites de cours

Votre profil

Pour ce poste, nous souhaitons engager une personne motivée et enthousiaste. Vous êtes souple, vous appréciez le contact avec la jeunesse et les véhicules agricoles vous intéressent.

Vos perspectives

- Activité à temps partiel planifiée à l'année
- Introduction assurée, formation continue ponctuelle
- Support administratif par le secrétariat
- Salaire et prestations sociales en rapport

Renseignements

Franz Nietlispach, responsable de la formation
Tél. : 056 462 32 40

www.agrotechnik.ch, www.coursdeconduite.ch

Envoi du dossier:

Willi von Atzigen, directeur ASETA
Ausserdorfstrasse 31
5223 Riniken
Tél. 056 462 32 00



www.G40.ch

Heizmann

parce que ça fonctionne!



Heizmann AG, Neumattstrasse 8, CH-5000 Aarau
Tél. +41 (0)62 834 06 06 Fax +41 (0)62 834 06 03
www.heizmann.ch info@heizmann.ch

Tout investissement est aussi une question de financement

Avec un financement de machines Valiant, votre récolte est en sécurité



www.valiant.ch

Banque Valiant SA
Financements d'équipements
Dorfstrasse 3
6022 Grosswangen
Tél. 041 984 15 80

VALIANT

> PRODUITS ET OFFRES PUBLITEXT

Le stand OTT à l'AGRAMA de Berne, halle 3.2

A notre stand n° B009, nous vous présentons une grande palette de nouveautés Vicon intéressantes :

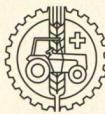
- Vicon Expert 432, la toute nouvelle faucheuse frontale à tambour (3,05 m) avec une très bonne adaptation au sol. Le nouveau design n'est pas seulement « stylé », mais améliore aussi le flux du fourrage.
- Vicon Fanex 604, le faneur à 6 toupies (6 m), très bonne adaptation au sol et une courte distance entre le centre de gravité et le tracteur. Y compris le système de fanage de bordure commandé depuis le tracteur.
- Vicon Andex 424, andaineur mono rotor (4,2 m) avec la nouvelle boîte à entraînement massive ProLine. La hauteur est réglée hydrauliquement standard sur tous les modèles.
- Vicon Andex 714, andaineur double rotor avec la nouvelle boîte à entraînement CompactLine et commande des dents optimisée. Unique : le rotor avant se laisse diriger sous les arbres ou à côté du tracteur.
- Vicon RF3225, presse à chambre fixe Vicon : la nouvelle génération. Grâce à la combinaison dans la chambre de presse de rouleaux et de chaînes/barrettes, cette presse est adaptée à toutes sortes de fourrages.
- Vicon RV4216, presse à chambre variable Vicon (50–200 cm de diamètre). Cette presse, une évolution de la presse à courroie, presse aussi bien du fourrage sec que du silage automnal très mouillé. Cette presse surpasse toutes les autres sur le marché.
- Vicon FlexiWrap G5040, la seule combinaison à balles qui passe les balles de silages correctement, aussi en pente. (Made by Göweil).

Nous nous réjouissons de votre visite !

Vous trouverez plus d'informations sur : www.ott.ch ou chez



Ott Landmaschinen AG
Industriestrasse 49
3052 Zollikofen
Tél. 031 910 30 10
Fax 031 910 30 19
www.ott-landmaschinen.ch



SVLT
ASETA

Cours de conduite



Lieux et dates 2012

Sous réserve de changement

Lindau ZH

15.11.+20.11

Lyss BE

15.11.+20.11

Nyon VD

15.11.+20.11

22.11.+27.11

Salez SG

15.11.+20.11

Sursee LU

15.11.+20.11

Tuggen SZ

22.11.+27.11

Autres lieux de cours:

Aarberg BE, Balgach SG, Bazenheid SG, Biberbrugg SZ, Brunegg AG, Bülach ZH, Bulle FR, Claro TI, Corcelles-près-Payerne VD, Courtételle JU, Düdingen FR, Frauenfeld TG, Gossau ZH, Hohenrain LU, Ilanz GR, Interlaken BE, Kägiswil OW, Konolfingen BE, Landquart GR, Langnau i. E. BE, La Sarraz VD, Les Hauts-Geneveys NE, Lyssach BE, Marthalen ZH, Mettmenstetten ZH, Moudon VD, Niederurnen GL, Oensingen SO, Saanen BE, Schöftland AG, Schwarzenburg BE, Schwyz SZ, Sion VS, Sissach BL, Sitterdorf TG, Tramelan BE, Visp VS, Willisau LU, Zweisimmen BE, Zwingen

Le nouveau calendrier du cours G40 sera disponible dès janvier 2013. Pour l'obtenir dès sa publication, s'annoncer d'ores et déjà au secrétariat de l'ASETA.

Le cours G40

Après avoir réussi les examens des catégories F/G, les jeunes dès 14 ans peuvent suivre le cours de conduite G40. Inscrit dans le permis de conduire, ce cours autorise la conduite de tracteurs agricoles et de véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 se déroule sur deux journées – 20 leçons au total – et le nombre de participants est limité à cinq. Grâce à un enseignement intensif, les conductrices et conducteurs de tracteur acquièrent des bases solides qui leur assurent une bonne maîtrise du tracteur.

Pour suivre le cours:

un permis de conduire de cat. F/G.

La première journée: un tracteur roulant à 30 ou à 40 km/h, avec arceau de protection; les permis de circulation des véhicules, le document antipollution, la convocation au cours.

La deuxième journée: le tracteur et une remorque agricole.

Prix du cours: CHF 550.–. Le Fonds de sécurité routière ristourne un montant de CHF 100.–.

La confirmation de l'inscription au cours G40 autorise les participants à s'exercer pendant un mois avec un tracteur roulant à 40 km/h, sans remorque.

La Vaudoise Assurances versera un montant de CHF 100.– à la conclusion d'un nouveau contrat d'assurance véhicule à moteur à toute personne qui a suivi le cours G40 (ou à un autre membre de sa famille habitant à la même adresse). Ce bon est valable deux ans à compter de la fin du cours G40.

Conditions générales

Les participants reçoivent la convocation et la facture à peu près deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs.

En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture. ■

Pour davantage d'informations
www.coursdeconduite.ch



Avec le soutien
du Fonds
de sécurité routière
(FSR)



Inscription au cours G40

Lieu et date du cours

Nom, prénom

Date de naissance

Adresse

NPA/lieu

Nº de tél.

Portable

Nº du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours.

Date et signature

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00,
fax 056 462 32 01, courriel: info@agrartechnik.ch



SVLT
ASETA



www.G40.ch



Alternance de l'enseignement théorique (au premier plan) et pratique (dans le fond) lors du cours de caristes organisé dans l'entreprise Hirter & Tschanz SA, chaque fois pour une heure. (Photos: Franz Nietlispach/Dominik Senn)

Les caristes s'exercent pour la sécurité

Le cours de caristes proposé récemment par l'ASETA en collaboration avec l'Association suisse pour la formation professionnelle en logistique représentait une première par le fait qu'il se tenait chez un entrepreneur agricole.

Dominik Senn

Le travail des agriculteurs et des entrepreneurs qui les appuient comporte des exigences de plus en plus élevées. Avec des besoins toujours plus étendus, les fabricants sont obligés de développer des outils techniques en conséquence. Comme instruments de levage pour l'agriculture, on trouve notamment des chariots de manutention aux multiples fonctions. Les responsables de la formation sont donc mis au défi d'assurer la sécurité dans l'utilisation des nouveaux outils et machines.

Cours de deux jours

Technique Agricole a assisté à une formation à ce type d'outils mise sur pied par l'Association suisse pour l'équipement technique en agriculture (ASETA), en collaboration avec l'Association suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASF). Pour ce cours, les participants sont accueillis par l'entreprise de travaux agricoles Hirter & Tschanz SA à Safenwil (AG). Le nombre de participants est limité à dix

par cours, encadrés par deux instructeurs chevronnés, qui eux-mêmes sont suivis ici – assurance-qualité oblige – par le responsable de la formation de l'ASETA, Franz Nietlispach, et par un spécialiste de la Suva.

Sous la responsabilité d'un formateur professionnel reconnu, venant de l'ASF, les contenus sont transmis en petits groupes (2 groupes de 5 avec une variation systématique des formes d'apprentissage). Les passages à la pratique après une heure de

théorie et inversement assurent un mélange des deux formes favorables à maintenir l'attention. Entre les salles de conférences et les surfaces de circulation mises à disposition pour ces exercices par Hirter & Tschanz SA, tout est prêt pour un bon déroulement.

Exigences toujours plus élevées

Le parcours avec de nombreux éléments de slalom demande la maîtrise du véhicule aussi dans les virages et les rétrécisse-

Compléter l'instruction des caristes

Une formation de cariste reconnue par la Suva représente une formation de base qui est à compléter en fonction des risques spécifiques. Chaque entreprise doit déterminer pour elle-même les dangers en lien avec l'utilisation des chariots élévateurs. Les caristes doivent être informés des dangers constatés et connaître les mesures préventives à appliquer. Si l'entreprise utilise des chariots élévateurs dont la conduite et le maniement diffèrent considérablement de ceux utilisés pour la formation, elle doit offrir aux caristes concernés une instruction particulière, reposant sur les indications du fabricant dans la notice d'instruction. Il convient de répéter de telles instructions à intervalles réguliers. (Pour davantage d'informations, voir sur www.suva.ch/chariots-elevateurs.)



Les explications sur la motorisation font partie du programme de la partie théorique.



Exercice pratique: positionner la fourche avec une précision au centimètre près.

ments. Les déplacements de charges se font – suivant le degré de difficulté – avec des paloxes ou avec des palettes. Avec les deux chariots à contrepoids et deux télescopiques à disposition, les participants au cours sont en situation de pratiquer les mesures de sécurité et d'appliquer les principes du déroulement du travail. A mesure qu'ils avancent dans le cours, les participants se voient confrontés à des tâches toujours plus délicates, les éléments étant régulièrement adaptés à leurs progrès. Ils arrivent ainsi progressivement à une maîtrise de leurs machines au niveau des exigences de l'examen.

Réactions positives

Evaluation pleinement positive de la part des participants: dans un audit de la Suva à la suite du cours, ils relèvent notamment la bonne préparation didactique et la motivation des instructeurs, un enchaînement sans temps morts et une disposition bien conçue des parcours. Dans ce cours de base, ils ont pu acquérir des connaissances théoriques et pratiques, et se familiariser avec les chariots à contrepoids et à mât rétractable, avec l'utilisation de différents

outils portés tels que fourches, pelles, pinces ou griffes.

Utilité reconnue par les clients

Quels étaient les motifs de l'entreprise de travaux agricoles Hirter & Tschanz SA pour mettre à disposition l'espace de travail et les locaux pour la tenue du cours, logistique incluse? *Technique Agricole* a posé cette question et d'autres à Fredy Hirter, directeur de l'entreprise et par ailleurs agriculteur.

Monsieur Hirter, quelle était la motivation pour organiser dans votre entreprise le cours pour caristes?

Hirter: Il y a diverses raisons à cela. Je mentionnerai en premier la sécurité au travail, car si ce cours nous permet d'éviter un seul accident, nous sommes déjà gagnants.

Dans notre type d'entreprise, nous exécutons de plus en plus de travaux pour le secteur secondaire et sommes de ce fait tenus de nous assurer auprès de la Suva. Celle-ci attend de nous que nos collaborateurs soient formés à l'utilisation des chariots de manutention. Comme nous avons nous-mêmes onze participants à former, l'organisation de cours dans notre entreprise se justifie pleinement.

La qualification qu'ils acquièrent individuellement dans le cours est une contribution active à la sécurité des transports internes. C'est ce que nous voyons notamment avec nos chauffeurs, qui remplissent ainsi leur obligation d'une formation continue annuelle selon l'Ordonnance régulant l'admission des chauffeurs (OACP). Se montrer ouvert en tout temps pour un élargissement de ses connaissances et accomplir régulièrement

des cours de formation continue est certainement favorable pour le développement personnel.

Faut-il beaucoup de place pour pouvoir accueillir ce genre de cours?

Il fallait ici une surface en dur offrant l'espace nécessaire pour faire évoluer quatre caristes. L'expérience a montré qu'une place en plein air convient bien à ces exercices. Avec une halle couverte ou une remise, d'une surface de 25 x 25 m environ ainsi qu'une place en plein air de 50 x 50 m, on a les conditions idéales pour cet enseignement.

Votre entreprise tire-t-elle un avantage de ce cours donné chez vous?

Nous avons dans notre entreprise une infrastructure pour douze personnes et avons ainsi pu mettre à disposition une salle de théorie équipée et un local pour les pauses.

Si nos collaborateurs peuvent voir que nous vivons réellement nos principes quant à la formation continue, cela est certainement un facteur de motivation. Par ailleurs, avec les nouveautés qui arrivent régulièrement sur le marché, nous sommes obligés de rester attentifs et de nous tenir au courant des évolutions. Personnellement, je trouve positif d'offrir la formation chez nous plutôt que d'envoyer notre personnel à l'extérieur. De la part des collaborateurs, je n'ai eu que des échos positifs sur ce point.

C'est important de pouvoir parler à nos clients des cours suivis par nos collaborateurs. Ils acceptent alors que nous soyons un peu plus chers que d'autres, car ils reconnaissent qu'une bonne formation des travailleurs est aussi dans leur intérêt. ■



Fredy Hirter, entrepreneur agricole: «Notre clientèle est consciente de ce que lui apporte un personnel d'entreprise bien formé.»



SVLT
ASETA

Chariots élévateurs

Formation de base pour caristes



Dates des cours à Marly:

Cours 1	vendredi + samedi	4 + 5 janvier 2013	français
Cours 2	lundi + mardi	7 + 8 janvier 2013	allemand
Cours 3	mercredi + jeudi	9 + 10 janvier 2013	allemand
Cours 4	vendredi + samedi	11 + 12 janvier 2013	allemand
Cours 5	lundi + mardi	14 + 15 janvier 2013	français

www.coursdeconduite.ch

pour davantage d'informations et conditions de participation

Inscription

Lieu du cours:	Date du cours:
Nom:	Prénom:
Rue:	N°:
NPA/lieu:	
Téléphone:	Portable:
Courriel:	
N° de membre ASETA:	Date de naissance:
<input type="checkbox"/> Je souhaite profiter des tarifs accordés aux membres et m'inscris comme membre	
<input type="checkbox"/> Je désire une attestation OACP	
N° du permis de conduire (position 5, format carte bancaire)	

Date: _____ Signature: _____

Envoyer ou faxer à l'ASETA, Ausserdorfstrasse 31,
5223 Rünen, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01,
courriel: zs@agrartechnik.ch, www.coursdeconduite.ch

Chariots télescopiques et élévateurs

L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture organise des cours de cariste qui sont reconnus par la Suva. Il s'agit d'une formation de base.

Conditions:

Age minimum: 18 ans
Connaissances de base des machines (tracteurs)
Port de chaussures de sécurité obligatoire

Contenu:

- Leçons théoriques complètes selon le manuel du cariste
- Conduite intensive dans le cadre de petits groupes pour des chariots élévateurs à contrepoids et à mât télescopique
- Possibilité de formation théorique et pratique du chariot élévateur à timon
- Examens finaux théorique et pratique

Prix du cours:

CHF 750.– par personne
(Non-membre ASETA CHF 880.–)
Sous réserve de modifications
Les pauses et repas de midi sont inclus dans le prix.

Lieu:

Centre de formation logistique
Route de Fribourg 28
1723 Marly (FR)

Sur demande, ce cours peut être porté au crédit (7 h) de la formation continue obligatoire selon l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs poids lourds (OACP, majoration CHF 50.–).

Cours pour chauffeurs poids lourds



Toute personne détentrice d'un permis de conduire de catégorie C ou C1 (véhicules à moteur supérieur à 3,5 t) doit, selon l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnel (OACP), suivre un perfectionnement obligatoire de cinq jours (35 heures) en l'espace de cinq ans.

Après 2014, c'est uniquement de cette façon qu'un chauffeur – détenteur d'un certificat fédéral de capacité – sera autorisé à effectuer des transports industriels au moyen de véhicules des catégories susmentionnées. Pour les catégories D et D1 (poids lourds pour le transport de passagers), ce délai échoit en 2013 déjà.

Sous réserve de modifications

Les repas, la documentation et l'attestation sont inclus dans le prix.

OTR1/tachygraphes

**1 journée, CHF 285.–
(non-membres 310.–)**

Le cours met l'accent sur l'utilisation du tachygraphe selon les exigences de l'Ordonnance sur la durée du travail et du repos (OTR1) en vigueur dès le 1^{er} janvier 2011.

Moudon (VD)

Mardi 19.2.2013

Premiers secours

**1 journée, CHF 295.–
(non-membres 320.–)**

En cas d'accident dans la circulation routière, les participants adoptent le comportement adéquat. Ils évaluent l'état de la personne accidentée selon le schéma ABCD, appliquent les mesures immédiates pour sauver la vie, portent secours avec les systèmes de positionnement et de sauvetage, et savent utiliser un défibrillateur cardiaque.

Moudon (VD)

Mardi 29.1.2013

Mardi 19.3.2013

www.coursdeconduite.ch

pour davantage d'informations et conditions de participation

Véhicules et technique

**1 journée, CHF 320.–
(non-membres 345.–)**

Un cours pour mieux comprendre la technique actuelle et le fonctionnement des véhicules. Au programme également: prévenir les dysfonctionnements, déceler et réparer les défauts, savoir utiliser l'équipement de sécurité sans oublier l'entretien et le nettoyage correct du véhicule.

Echandens (VD)

Lundi 3.12.2012

Accident/incendie

**1 journée, CHF 385.–
(non-membres 410.–)**

Les participants acquièrent les bases théoriques et pratiques pour conduire en toute sécurité et sans accident. Ils adoptent un comportement adéquat en cas d'accidents et d'incendie sur la route et dans les tunnels routiers. L'image du chauffeur professionnel sert d'exemple.

Moudon (VD)

Jeudi 21.3.2013

Vendredi 22.3.2013

Assurer la charge

**1 journée, CHF 295.–
(non-membres 320.–)**

Les participants acquièrent les bases théoriques et pratiques pour charger de manière correcte et arrimer dans les règles de l'art les marchandises à transporter.

Moudon (VD)

Vendredi 7.12.2012

Mercredi 13.2.2013

Inscription pour cours OACP

Cocher OTR1 Assurer la charge Premiers secours
ce qui convient Accident/incendie Véhicules et technique

Date du cours: _____ Lieu du cours: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ N°: _____

NPA/Lieu: _____

Téléphone: _____ Portable: _____

Courriel: _____

N° de membre ASETA: _____ Date de naissance: _____

Je souhaite profiter des tarifs accordés aux membres et ainsi adhérer à l'ASETA.

N° du permis de conduire (rubrique 5 sur le permis de conduire)

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date: _____ Signature: _____

Envoyer à l'ASETA, Ausserdorfstrasse 31,
5223 Rünen, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01,
courriel: zs@agrartechnik.ch, www.coursdeconduite.ch



SVLT
ASETA

Programme des cours 2012-2013

Centre de formation

Chemin de Grange-Verney 2, 1510 Moudon

Tout le programme sur
www.agrartechnik.ch

Infos et inscription directement
par tél. 021 557 98 98
ou fax 021 557 98 99

Délai d'inscription

- Une semaine avant le début du cours

Horaire des cours

Matin de 9 h à 12 h; après-midi de 13 h à 16 h

Repas de midi

Les participants ont la possibilité de manger au réfectoire de l'Ecole d'agriculture Agrilogie Grange-Verney.

Facturation des cours

Les participants reçoivent la facture après le cours.

Prix des cours

Les prix entre parenthèses concernent les participants qui ne sont pas membre ASETA.

Soudure (Nombre de participants : 4 à 6)

AS 10 Soudures électriques

3 jours, CHF 350.- (CHF 430.-)

Les bases de la soudure électrique à l'électrode et au fil. Réglage des appareils – soudure en diverses positions – électrodes et aciers

10, 11 et 17 janvier 2013

- Les participants peuvent apporter des pièces à réparer

AS 13 Soudure au fil

1 jour, CHF 125.- (CHF 165.-)

Fonctionnement et réglage des appareils – soudure en position sur différentes épaisseurs

14 février 2013

Travaux à l'atelier (Nombre de participants : 5 à 10)

AS 22 Electricité, tracteur et remorque

1 jour, CHF 125.- (CHF 165.-)

Les bases des circuits électriques 12 volts. Branchement et dépannage des installations d'éclairage. Installation de feux de gabarit. Introduction sur le branchement et le fonctionnement des différents organes électriques d'un véhicule à moteur. Exercices pratiques, recherche de pannes

11 décembre 2012



AS 25 Mieux traiter

1 jour, CHF 125.- (CHF 165.-)

Bien connaître son pulvérisateur – déterminer le choix des vitesses, buses, pression, diamètre des gouttelettes, dérive – adaptation du pulvérisateur pour bas volume

1 mars 2013

AS 29 Petits moteurs

(tondeuses à gazon)

1 jour, CHF 125.- (CHF 165.-)

Fonctionnement, entretien et dépannage de petits moteurs à 2 et 4 temps

12 février 2013

Rénovation bâtiment (Nombre de participants : 5 à 8)

AS 31 Courant 230-400 V – que peut-on faire

soi-même ?

1 jour, CHF 125.- (CHF 165.-)

Circuits électriques de base conformes à la loi – directives de sécurité; branchement de circuits d'éclairage schéma 0 et 3, branchement de circuits 230 et 400 V à 2, 3, 4 et 5 conducteurs. Choix du type et des sections des conducteurs

14 décembre 2012

AS 34 Maçonnerie

2 jours, CHF 240.- (CHF 300.-)

Teneurs en ciment des crépis et bétons – rudiments pour le coffrage et le ferrailage – montage d'un mur, crépissage et talochage – conseils pour l'exécution d'un dallage; dalle suspendue, fondations d'un mur; choix de matériaux; prix au m²

7 et 8 mars 2013

Inscription

Cours, désignation et n°:

Nom, prénom:

Adresse:

NPA, localité:

Tél.: Courriel:

Date, signature:

Je suis membre ASETA, numéro de membre:

Je veux profiter des tarifs des membres ASETA et devenir membre ASETA

Envoyer ou faxer: **Centre de formation ASETA, Chemin de Grange-Verney 2, 1510 Moudon**

Informatique (Nombre de participants : 4 à 8)

AS 01 « C'est décidé, j'me lance ! » 1 jour, CHF 125.-

Connaître le b.a.-ba de l'informatique: appareils, logiciels: que faut-il acheter ? 11 décembre 2012

Public visé: Débutants ne possédant pas encore d'ordinateur

AS 02 Windows XP 1 jour, CHF 125.-

Connaissance de l'ordinateur, du clavier, de l'imprimante – utilisation de disquettes, installation de logiciels 14 décembre 2012

Public visé: Débutants possédant un ordinateur

AS 04 Je débute avec Word 2 jours, CHF 240.-

Apprendre à connaître et surtout à utiliser le plus connu des traitements de texte – nombreux exercices pratiques 11 et 18 janvier 2013

Public visé: Personnes débutantes avec Word

AS 05 Je débute avec Excel 2 jours, CHF 240.--

Savoir travailler avec les tableurs – connaître les fonctions de bases Nombreux exercices pratiques 12 et 26 février 2013

Public visé: Personnes débutant avec Excel 7 ou Office 95

Remarque: Ce cours n'est pas destiné aux utilisateurs voulant perfectionner leurs connaissances du tableur (macro, etc.).

AS 06 Bien utiliser internet 1 jour, CHF 125.-

Quel matériel faut-il pour surfer ? Que trouver sur internet? Utilité et fonctionnement, branchement, abonnements. Comment gérer une adresse e-mail. 15 janvier 2013

AS 09 Aller plus loin avec Word 1 jour, CHF 125.-

Utilisation des macros – style – modèle – insertions automatiques – formulaires – gestion de document long, etc. D'entente avec les participants, un choix sera fait pour la journée. 5 mars 2013

Remarque: 2^e niveau, pour les personnes ayant suivi le cours de base

NOUVEAU

AS 08 Créer un site web 2 jours, CHF 240.-

Vous allez créer votre propre site web. La page d'accueil, des diaporamas, des animations, des listes de prix, etc.

Vous pouvez également créer un magasin avec des articles que les internautes pourront vous acheter en payant soit par carte bancaire, soit par facture...

Nous abordons bien sûr le côté « coût » d'avoir son propre site. Comment réaliser les mises à jour, etc. 8 et 15 février 2013

Renseignements pour les cours d'informatique:

Frédéric Meyer
Au Chattelet
1063 Peyres-Possens
079 323 10 33 • frede55@bluewin.ch



Vaud

Formation pour obtenir le permis de conduire de la catégorie G

Permis également reconnu pour la conduite d'un cyclomoteur, formation théorique valable pour la catégorie F (véhicule limité à 45 km/h)

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen 1 mois avant l'anniversaire.

Nos cours théoriques, d'une durée de deux après-midi (le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30), vous aident à réussir cette épreuve. Ils sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants. Les supports de cours seront à disposition lors du 1^{er} jour, pour le prix de CHF 40.- (livre et CD).

Prix du cours: membre ASETA VAUD : CHF 50.- (non-membre : CHF 100.-)

Information, rappel

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 40 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus, et le permis de conduire devra porter la mention G 40. L'extension G 40 peut être obtenue par les bénéficiaires de la catégorie G, en suivant un cours pratique de deux journées entières.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASETA Riniken, tél. 056 462 32 00.

Bulletin d'inscription pour la formation F/G à envoyer à :
ASETA, M^{me} Amez-Droz, rte des Chaufours 1

1147 Montricher, ou à :

alamez-droz@bluewin.ch

Nom (du participant)

Prénom (du père)

Date de naissance Membre ASETA Vaud oui non

Téléphone Portable

Adresse

NPA, localité

Demande de permis déjà adressée au Service des automobiles

Oui Non

Lieu désiré: Morges Moudon Yverdon

Date cours:

1^{er} semestre 2013 2^e semestre 2013

Brochures rééditées

Juste à temps pour l'AGRAMA, l'ASETA publie trois fascicules remises à jour

Les brochures de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture sont très prisées, car elles exposent de manière concise les principales dispositions légales relatives aux véhicules agricoles immatriculés.

Clic – Un attelage sûr avec un jeu adéquat: Cette brochure récapitule les systèmes standard d'attelage des remorques au tracteur, avec fixation en haut et en bas, et informe quant à la charge d'appui maximale admissible sur le tracteur.

Plaque d'immatriculation – chargeurs, chariots élévateurs et télescopique: Cette brochure donne un aperçu de la façon dont ces véhicules spécialisés peuvent être immatriculés correctement, de manière à bénéficier également d'une couverture d'assurance suffisante.

Pour que ça tienne – Assurer la charge: Cette brochure illustre les forces qui agissent sur une charge, d'une part lorsque le véhicule accélère ou décélère et, d'autre part, en cas de changement brutal de direction. La brochure donne des renseignements sur l'utilisation des dispositifs de retenue et des systèmes d'attache.

Ces brochures sont disponibles au stand ASETA de l'AGRAMA et peuvent être obtenues gratuitement au près de l'ASETA à Riniken.



Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100 % coton, bleu/rouge	Age	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF	38.–		43.–		48.–			
	Quantité								
Combinaison , rouge-noir, CHF 82.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille	S = 44/46	M = 48/50	L = 52 / 54	XL = 56 / 58				
	Quantité								
Salopette , rouge, CHF 58.– 75 % coton, 25 % polyester	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
	Quantité								
T-shirt , gris chiné, CHF 18.– 100 % coton	Taille		S	M		L		XL	
	Quantité								

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 NPA, lieu _____

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31



74^e année

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Willi von Atzigen, directeur

Rédaction

Ueli Zweifel: red@agrartechnik.ch
 Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch
 Ruedi Hunger: hunger@bluewin.ch
 Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch
 Tél. 056 462 32 50

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken,
 tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01
 Internet: www.agrartechnik.ch

annonces

Espace Media SA, Agro-Publications,
 Dammweg 9, case postale, CH-3001 Berne
 Ingrid Wilms, tél. 031 330 30 17,
 fax 031 330 30 57,
 landtechnik@agripub.ch,
 www.agripub.ch

Vente des annonces

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41
 E-mail: daniel.sempach@agripub.ch
 Andreas Schwab, tél. 031 330 37 54
 E-mail: andreas.schwab@agripub.ch
 Stephan Widmer, tél. 079 628 31 83
 E-mail: stephan.widmer@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2012
 Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Imprimerie et expédition

Stämpfli Publications SA
 Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Coordination de production

Roberto Bruno

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 107.– par an (TVA incluse)
 Gratuit pour les membres ASETA
 Etranger: prix sur demande

Numéro 12/2012

Marché

Outils pour défaire des balles rondes

En savoir plus

Entraînement électrique

Plate-forme

AGRAMA – rétrospective

Passion

Récolte des betteraves sucrières d'antan et d'aujourd'hui

Le numéro 12/2012 paraîtra

le 13 décembre 2012.

Dernier jour pour les ordres d'insertion:

23 novembre 2012